

Le centre de documentation en technologies gazières

Monique Saint-Jean

Volume 33, Number 3, July–September 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052577ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052577ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Saint-Jean, M. (1987). Le centre de documentation en technologies gazières. *Documentation et bibliothèques*, 33(3), 91–95. <https://doi.org/10.7202/1052577ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

chroniques

Le centre de documentation en technologies gazières

Le 26 octobre 1983, les autorités de l'École polytechnique de Montréal et de la compagnie Gaz Métropolitain signaient une entente-cadre dans le but de favoriser la recherche et le développement en technologies gazières et de former des spécialistes dans ce domaine. Par leur entente, l'École et Gaz Métropolitain voulaient accroître le rôle du gaz naturel dans le bilan énergétique québécois et développer une utilisation efficace de cette source d'énergie.

Le Québec accusait à ce moment un sérieux retard au niveau de la recherche et du développement en technologies gazières. Ceci se manifestait clairement par le manque d'innovations technologiques. On constatait également une pénurie d'information et de documentation sur le sujet, pénurie nuisant considérablement à la formation de compétences québécoises utiles au transfert technologique.

C'est pourquoi l'entente incluait la mise sur pied, par la bibliothèque de l'École, d'un centre de documentation qui regrouperait les principales revues, livres, thèses et autres publications relatives aux techniques et aux technologies gazières. De plus, ce centre aurait accès à différentes banques de données et agirait comme interface avec les centres de documentation des instituts de recherche et les centres d'essais gaziers.

Inauguré le 29 novembre 1984, le Centre de documentation en technologies gazières (CDTG) devenait la principale source québécoise d'information en technologies gazières.

Les objectifs du CDTG sont de promouvoir les technologies gazières auprès des différents intervenants; de regrouper les ressources documentaires existant dans le domaine telles que les comptes rendus de conférences, les rapports techniques, les normes, les périodiques, les livres, les banques de données bibliographiques, numériques ou factuelles; de participer aux différents programmes québécois concernant les technologies gazières en offrant ses services et ses collections et, enfin, de rendre accessibles ses

services et ses ressources aux personnes intéressées.

Par ailleurs, le CDTG doit atteindre un certain degré d'autofinancement. Aussi, les services offerts sont tarifés.

Le CDTG est unique en son genre. Au Canada, il n'existe pas de centre de documentation d'accès public spécialisé dans le domaine. C'était pour combler cette lacune qu'en 1984-85 un investissement conjoint de plus de 100 000 \$ a été consenti, par l'École polytechnique de Montréal et Gaz Métropolitain, pour la mise sur pied du centre. Depuis 1985-86, le ministère de l'Énergie et des ressources du Québec apporte une aide financière de démarrage de 70 000 \$, répartie sur une période de trois ans.

Aménagement

Lors de la signature de l'entente-cadre, la direction de la bibliothèque avait proposé l'embauche d'un bibliothécaire chargé de l'organisation des ressources et des services spécialisés en technologies gazières, la formation de son personnel professionnel dans ce domaine documentaire et l'intégration des documents aux collections existantes.

La bibliothèque de l'École est une bibliothèque centrale et la direction ne voulait pas encourager la création de centres de documentation en périphérie.

De son côté, la direction de Gaz Métropolitain souhaitait que le CDTG soit une entité bien visible (forme de publicité permanente) et qu'il soit reconnu comme impartial par les usagers.

On a décidé que le Centre relèverait de la bibliothèque et serait logé dans un local attenant à la bibliothèque où tous les documents sur les technologies gazières seraient regroupés. Les documents sur des sujets connexes, acquis par le CDTG, seraient intégrés aux collections

existantes. Un bibliothécaire, responsable de l'organisation et de la gestion du Centre a été embauché.

Organigramme

Comme le CDTG offrait des services à titre onéreux à la clientèle extérieure, on a décidé qu'il relèverait du Service d'information documentaire de l'École Polytechnique (SIDEP).

Le SIDEP est un service de la bibliothèque de l'École et, à ce titre, relève du directeur de la bibliothèque. Les budgets du SIDEP et du CDTG sont indépendants de celui de la bibliothèque.

Le SIDEP constitue un service d'information tarifé destiné à la clientèle non polytechnicienne. C'est un service qui se distingue principalement du Service au public traditionnel (rebaptisé Service à la clientèle interne) par le type de clientèle et son mode de fonctionnement. Un organigramme (tableau 1) indique les différents liens entre les trois services de la bibliothèque.

Ainsi, toute personne ou entreprise qui s'abonne au SIDEP profite des ressources et des services spécialisés du CDTG. De la même façon, toute personne ou entreprise qui s'abonne au CDTG bénéficie des ressources et services spécialisés en sciences pures et appliquées offerts par le SIDEP.

Afin d'éviter tout dédoublement et d'assurer une uniformité dans le traitement des documents, le CDTG travaille en étroite collaboration avec les autres services de la bibliothèque. L'acquisition, le traitement et la préparation matérielle des documents sont assurés par les Services techniques. Les prêts de documents sont gérés par le comptoir du prêt de la bibliothèque. Les demandes d'emprunts entre bibliothèques sont traitées par le Service de prêt entre bibliothèques. Le remplacement des volumes est fait par le personnel du Service à la clientèle interne.

En retour, la bibliothèque perçoit à même les crédits du CDTG un montant correspondant à l'utilisation des différents services. De surcroît, les collections de la Bibliothèque s'enrichissent.

Utilisateurs

Les usagers du Centre appartiennent à plusieurs catégories: ingénieurs, professeurs, chercheurs, étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, etc. Les employés de Gaz Métropolitain et du ministère de l'Énergie et des ressources du Québec jouissent d'un statut particulier. Ils constituent pour le CDTG une clientèle privilégiée: les frais des services qui leur

sont offerts sont estimés en début d'exercice financier et apparaissent au budget de fonctionnement du Centre.

Le CDTG compte parmi ses clients quelques bibliothèques et centres de documentation. Dans ces cas, l'abonnement n'est pas exigé. Sur demande, une bibliothèque sera gracieusement abonnée au CDTG. Une collaboration documentaire peut s'établir. Les recherches documentaires personnalisées sont facturées suivant le tarif en vigueur. Toutefois, les demandes de prêts interbibliothèques doivent être acheminées au Service de prêt entre bibliothèques et on doit utiliser les formulaires habituels.

Tarification

Les tarifs en vigueur au Service d'information documentaire (tableau 2), s'appliquent également au CDTG. Ces tarifs ont été établis en fonction d'un recouvrement partiel des coûts jusqu'à ce que la clientèle soit établie. Le SIDEP devra éventuellement s'autofinancer.

Avant de pouvoir recourir aux services, un usager doit d'abord s'abonner au Service d'information documentaire. Il peut choisir de s'abonner à titre individuel ou à titre collectif. Les diplômés de l'École polytechnique de Montréal bénéficient d'un tarif spécial. L'emprunt des documents du CDTG ou de la bibliothèque est couvert par l'abonnement. Les autres services sont vendus à la pièce et facturés à tous les mois.

Services

L'accès aux documents. La consultation sur place des collections du Centre ou de la bibliothèque demeure gratuite. Le CDTG offre à ses abonnés le service de prêt entre bibliothèques.

L'information. L'aide aux lecteurs est assurée par les bibliothécaires du CDTG. Dans un contexte de services tarifés, le titre de «courtier en information» prend tout son sens. Ces courtiers fournissent gratuitement des informations générales relatives à l'utilisation de la bibliothèque, du CDTG et de leurs différents services.

Si une demande représente une recherche documentaire de plus de 15 minutes, le courtier en information avisera le client que s'il désire obtenir plus d'informations, des honoraires professionnels de 30 \$ l'heure plus les frais encourus (photocopies, interurbains, télex, etc.) lui seront facturés. Si l'utilisateur n'est pas un abonné, le courtier lui demandera de s'abonner avant de poursuivre la recherche.

Le CDTG est relié aux principaux serveurs (Dialog, Questel, CAN/OLE, STN, etc.). On y a également accès aux banques de données NGV Information Centre Database (produite par NGV Information Centre du British Columbia Research Centre et spécialisée dans le gaz naturel pour véhicule) et gasLine (Institute of Gas Technology (IGT) de Chicago, spécialisée dans l'industrie gazière).

Les courtiers en information du CDTG sont donc en mesure de réaliser des recherches documentaires et d'établir des profils d'intérêt. Ils peuvent de plus mettre en contact un client et un spécialiste en technologies gazières de l'École polytechnique de Montréal ou de Gaz Métropolitain.

Ressources documentaires

Le CDTG possède une collection de 3 000 monographies et rapports techniques, la collection complète des normes de l'Association canadienne du gaz, une collection de catalogues industriels et une trentaine de titres de périodiques spécialisés. Épaulée par les collections de la bibliothèque de l'École, le Centre est en mesure de fournir un service rapide. Tous les documents du CDTG apparaissent au catalogue de la bibliothèque.

Afin d'avoir un rayonnement international, le CDTG a signé deux ententes de collaboration documentaire: l'une avec l'Institute of Gas Technology (IGT) de Chicago, l'autre avec le Service de recherche documentaire de la Direction des études techniques nouvelles (DETN) de Gaz de France.

Institute of Gas Technology

En juillet 1984, la direction de la bibliothèque signait un protocole d'entente d'une durée de trois ans, avec l'Institute of Gas Technology. Ce protocole assurait la participation du CDTG à titre de membre fondateur au projet gasLine, une banque de données de l'industrie gazière. Un représentant du CDTG siège aux réunions du comité consultatif. Ce comité regroupe 15 compagnies membres de l'IGT et Gas Research Institute.

La banque comprend cinq fichiers indépendants les uns des autres. On ne peut passer d'un fichier à l'autre (du fichier bibliographique au fichier thésaurus) sans recommencer la recherche. Elle contient le répertoire bibliographique «Gas Abstracts», publié depuis 1977, l'année en cours du périodique «Energy Statistics», le catalogue des publications de l'American Gas Association (AGA) et le thésaurus. On souhaite inclure des rapports

inédits, des normes, le catalogue des bibliothèques de l'IGT et de l'AGA, et d'autres documents négligés jusqu'à maintenant.

Gaz de France

Le 6 juin 1985, les directions de l'École polytechnique de Montréal et de Gaz de France (GDF) signaient une convention de collaboration documentaire entre le CDTG et le Service de recherche documentaire. Grâce à cette entente, le CDTG a accès à la banque de données bibliographiques de Gaz de France par l'intermédiaire du serveur français Télésystèmes. Cette banque est divisée en deux fichiers: Daugaz (fichier public) et Daugaz-2 (fichier réservé au personnel de Gaz de France).

Depuis le 1er octobre 1985, le fichier Daugaz est accessible à tous les abonnés de Télésystèmes. Le CDTG conserve un accès privilégié à Daugaz-2 et ne verse aucune redevance pour l'utilisation de Daugaz jusqu'à concurrence de 100 heures par an.

Cette entente permet au CDTG de contribuer à la diffusion de la documentation gazière d'expression française produite au Québec. De plus, grâce à cette entente, le CDTG bénéficie d'un relais documentaire français très performant.

Publicité

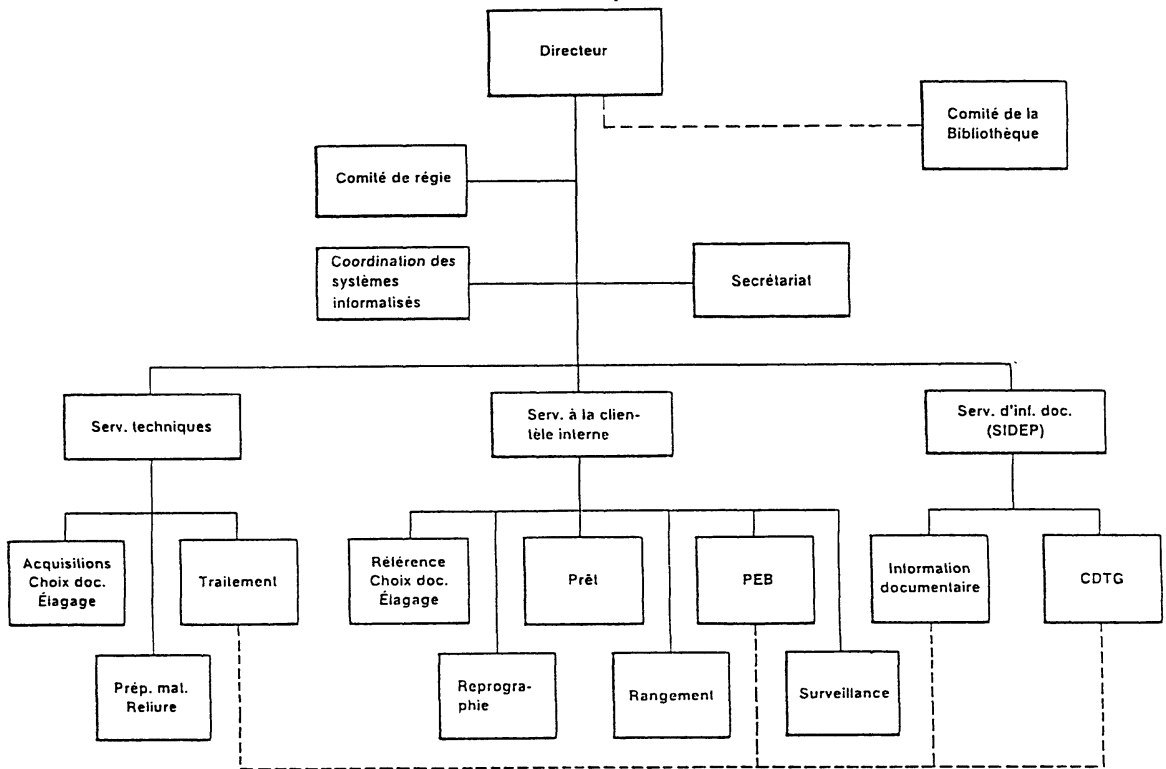
En 1984, le CDTG a entrepris la mise sur pied d'un programme structuré de publicité. Il fallut d'abord déterminer la clientèle cible et le meilleur moyen de la rejoindre.

Il a été établi que, de façon générale, la clientèle cible ne connaissait pas les services offerts dans une bibliothèque et encore moins le travail d'un bibliothécaire. Il fallait donc la renseigner sur les différents services et démystifier le rôle du bibliothécaire.

La première étape fut la rédaction d'un feuillet publicitaire. Réalisé grâce au support financier de Gaz Métropolitain, ce feuillet mettait en évidence l'économie de temps et d'argent qu'un usager pouvait réaliser en utilisant les services du CDTG. La notion de courtier en information a été introduite. Ce feuillet a été distribué à plus de 300 ingénieurs intéressés de près ou de loin par le gaz naturel. Cet envoi postal s'est fait avec la collaboration de Gaz Métropolitain.

La deuxième étape est fonction des crédits. Le Centre essaie de participer et de faire distribuer son feuillet publicitaire aux conférences, col-

Tableau 1
École polytechnique de Montréal
ORGANIGRAMME
Bibliothèque



loques, séminaires et expositions qui touchent le domaine énergétique.

Finalement, le CDTG a choisi le journal *Plan de l'Ordre des ingénieurs du Québec* comme support publicitaire.

Conclusion

Le Centre de documentation en technologies gazières connaît actuellement une période difficile.

En 1983, le gaz naturel était une source d'énergie économique. Ce seul facteur contribuait à promouvoir les technologies gazières. Toutefois, le manque de personnel et de chercheurs spécialisés dans le domaine constituait une barrière au transfert technologique. L'entente-cadre entre l'École polytechnique de Montréal et Gaz Métropolitain voulait combler cette lacune en favorisant le développement des techniques et technologies gazières et en formant des spécialistes.

Les prix actuels des différents combustibles ne favorisent plus autant le gaz naturel et les

marchés ont été pris d'assaut par les sources d'énergie concurrentes.

Cette situation entraîne une croissance plus lente que prévue du nombre de clients du CDTG et, par conséquent, des revenus d'abonnements et de services.

Les résultats d'un sondage effectué auprès des usagers du CDTG ont démontré son utilité. Toutefois, dans un contexte de restriction budgétaire, le financement du CDTG ne semble pas apparaître dans les priorités des administrateurs. Il est dommage de constater que l'information, un élément essentiel à la survie d'une entreprise, à la qualité de l'enseignement et de la recherche, soit souvent le premier élément à être remis en question dans un budget. La bonne information au bon moment est essentielle à la prise de décision éclairée, au déroulement d'une recherche. Malheureusement, l'information a le défaut de n'avoir des retombées qu'à long terme...

Monique Saint-Jean

Service à la clientèle externe

Bibliothèque École polytechnique de Montréal



SERVICE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE
ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Tableau 2

TARIFS¹

Abonnements

Organisme 200 \$/année/5 pers. max.
30 \$/pers. suppl.

Individu² 75 \$/année ou
30 \$/quatre mois

Services offerts aux abonnés

Prêt de documents (inclus dans l'abonnement)

Photocopies
-Document papier 20 cents/page
-Microcopie 25 cents/page

Manutention et livraison
de documents 2 \$/doc.
+ frais encourus

Prêt entre bibliothèques 6 \$/doc.
+ frais encourus

Recherche documentaire personnalisée 30 \$/h
+ frais encourus

Mises à jour périodiques
sur un sujet 50 \$/sujet/année
+ frais encourus

Annulation d'une demande en
cours de préparation 3 \$/doc. demandé
+ frais encourus

30 \$/h/rech. doc.
+ frais encourus

1. Tarifs en vigueur le 27 août 1986.

2. Un abonnement à un tarif privilégié est accordé aux diplômés de l'École polytechnique.